

St-PIAT et ses hameaux

Le Mot du Maire

Ce bulletin, comme tous les ans, à cette époque, vous apporte quelques précisions concernant le budget voté par le Conseil Municipal. Comme vous pouvez le constater, nous n'avons pas voulu alourdir votre feuille d'impôts et n'avons donc pas augmenté les taux.

Nous continuons la rénovation des bâtiments : la salle des fêtes a plus de vingt ans maintenant et son état actuel nécessite une bonne révision. Nous pensions donc effectuer cette année tous les travaux la concernant ainsi que l'aménagement de la place qui la jouxte, mais le montant des devis dépassant nos disponibilités, nous avons dû faire un choix et reporter une partie des travaux à l'an prochain. Nous allons donc, cet été, rénover totalement l'intérieur de la salle ; et, à l'avance, je remercie les entreprises qui se sont engagés à respecter les délais demandés pour que les locations puissent continuer jusqu'à fin juin et reprendre après le 15 août.

L'assainissement de Saint-Piat et de Mévoisins, dont je vous ai déjà parlé, n'est pas abandonné mais retardé par diverses difficultés, aussi le Syndicat des Eaux a-t-il décidé d'assainir en premier les hameaux de Changé et de

Grogneul qui, eux, seront raccordés à la même station d'épuration que le Centre Aéré de Changé. En ce moment, les PTT renforcent le réseau téléphonique desservant Grogneul en supprimant le câble aérien et en le remplaçant par un câble souterrain plus important.

Notre zone d'activités va s'étoffer puisqu'une imprimerie doit s'y installer à la fin de l'été. Cela augmentera notre potentiel fiscal et apportera sans doute quelques emplois. C'est pourquoi des travaux pour l'évacuation des eaux pluviales vers la Jouvence seront prochainement entrepris.

Puisque la période des congés arrive, je vous souhaite à tous de bonnes vacances.

B. Viet



Editorial

Le Conseil Municipal précédent et l'actuel, conscients que le terrain de football ne seront jamais "aux normes" imposées par la Fédération, par manque de surface disponible, a réservé dans la plan d'occupation des sols, une zone d'activités sportive.

Les échanges ou achats de terrains nécessaires, à cette création, sont en cours et seraient terminés, si un recours au tribunal administratif, de deux des propriétaires concernés, n'avaient bloqué ce projet.

Tout frais d'amélioration du terrain actuel est donc en pure perte. Notre seule solution... la patience.

L'amélioration du cadre de vie, la protection du paysage et de l'environnement nécessitent des contraintes et gênes passagères.

Les riverains de l'avenue Pasteur et les habitants de Grogneul en font l'expérience, avec l'enfouissement du réseau téléphonique par les "TELECOM".

Ce progrès vaut bien quelques désagréments.

Par contre, que certains se moquent de la réglementation, ayant pour but, de préserver la sécurité des usagers circulant "Avenue Pasteur", en stationnant sur le côté gauche de la chaussée dans le sens de la côte et en plus dans le virage ... cela frise l'inconscience et pourrait devenir criminel en cas d'accident.

Les observations, étant sans effet, nous ferons verbaliser, à notre grand regret... mais qu'elle serait votre réaction, si nous laissions faire ?

J. Alméras

Règlementation

Arrêté du Maire portant réglementation du stationnement : Avenue Pasteur

Nous, Maire de la commune de Saint-Piat
Vu le Code de la Route,

Vu le Code des Communes,

Vu l'interdiction interministérielle du 22 octobre 1963 modifiée, sur la signalisation routière.

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière modifié par les arrêtés des 17 oct. 1968, 23 juil. 1970, 8 mars 1971, 20 mai 1971, 27 mars 1973, 10 et 25 juin 1974, 6 juin 1977, 13 avril 1979.

Considérant la faible largeur de l'avenue Pasteur, il y a lieu de réglementer le stationnement afin de permettre une meilleure circulation et plus de sécurité.

Arrêtons

Art 1 - Le stationnement est Interdit sur le côté Gauche en Montant sur toute la longueur de l'Avenue Pasteur.

Art 2 - Cette réglementation sera matérialisée par une signalisation conforme à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière en date du 27 février 1971.

Art 3 - Monsieur le Commandant de Gendarmerie, Monsieur le Directeur départemental de l'Équipement et tous les agents chargés de la police de la circulation assureront l'exécution du présent arrêté.

Art 4 - Le présent arrêté sera soumis au visa de M. le Préfet.

B. Viet

Saint-Piat, le 11 juillet 1986

Pourquoi du chlore dans l'eau ?

La présence d'un résiduel de chlore dans l'eau de consommation empêche la multiplication des germes dans les conduites de distribution d'eau potable.

En effet, ces germes pouvant être des microbes ou des virus trouvent la plupart du temps dans l'eau potable du réseau des traces de produits nitrés qui leur servent de nourriture et permettent leur développement lorsque l'eau ne contient pas de résiduel de chlore.



Comment s'introduisent les germes dans les réseaux ?

Présents dans l'air, la terre et la boue ces germes peuvent pénétrer dans le réseau d'eau par les robinets ainsi que par les micropores des canalisations, les raccords, les joints,

Informations

Pourquoi un compteur "ne tourne pas tout seul"

Pour "tourner" un compteur d'eau a besoin d'énergie qui ne peut être fournie que par l'eau qui le traverse à condition qu'il existe un écoulement à l'intérieur du compteur.

Le compteur "tournera" plus ou moins vite proportionnellement au débit d'eau qui le traverse.

Conclusion :

Un compteur ne peut tourner que lorsqu'il est traversé par un écoulement.

Si, chez l'abonné, tous les robinets et points de prélèvement sont fermés et que le compteur tourne cela signifie que :

Il existe une (ou plusieurs) fuites sur l'installation d'eau intérieure après compteur.

Quelques chiffres : 1 m³ = 1.000 litres

Fuite sur une chasse d'eau (filet d'eau) : 100 m³ par an et plus.

Fuite sur un robinet (goutte à goutte) : 50 m³ par an et plus.

Fuite sur canalisation en terre (trou 1 mm) : 300 m³ par an et plus.



etc... lorsque la pression du réseau diminue au moment des forts tirages ou lors des réparations des fuites sur le réseau.

Il faut donc que l'eau distribuée possède à tout moment du chlore actif pour la débarrasser des germes ainsi introduits, y compris tout au bout du réseau, chez l'abonné le plus éloigné.

Les goûts

En présence de matières organiques, le chlore se combine et peut donner naissance à des goûts plus ou moins désagréables suivant leur nature et leur concentration. Ces goûts de "chlore" sont dus à des dérivés chlorés moins solubles à froid qu'à température ambiante ; pour les éliminer dans l'eau de boisson il suffit de remplir une carafe ouverte et de la laisser au réfrigérateur 2 heures avant de la consommer.

En conclusion

L'eau potable est chlorée pour préserver sa potabilité sur l'ensemble du réseau de distribution...

...Il en va de la santé des consommateurs.

AU BORD DE L'EURE

chez
Odile et Pascal

CAFE - BAR

37.32.46.03

**BOULANGERIE
PATISSERIE**

**Laurent
PROVENDIER**

11, rue de la République
28130 Saint-Piat

37.32.30.42

**MINOTRIE
GOUBET et Cie**

MOULIN
DE L'HORME-HALÉ

28130 Saint-Piat

37.32.30.03



Protection de l'Environnement

Jetez autrement...

La protection de l'environnement, sujet qui recueille un large accord, et le traitement des déchets dont la masse croît régulièrement ainsi que le coût à payer nous conduisent vers de nouvelles habitudes... apprenons dès maintenant à jeter autrement...

1 - avec le Service Kangourou - déposons piles et batteries au camion qui stationne devant la mairie le 1^{er} jeudi du mois de 14 h à 14 h 30.

2 - le conteneur blanc et bleu est maintenant en place pour recevoir tous les papiers, en dehors du carton et des plastiques.

Si vous faites du rangement, ne jetez pas tous les vieux documents qui se sont accumulés au fil des années dans les tiroirs.

A titre indicatif, voici les documents qu'il est recommandé de conserver.

Vie professionnelle :

- documents utiles au moment de la retraite :
- contrats de travail
- bulletins de paie
- lettres de licenciement
- certificats de travail
- relevés de points retraite

Habitation :

- Si vous êtes locataires :
- contrat de bail
- état des lieux
- quittances de loyer
- justificatifs de charges d'entretien
- factures de travaux d'amélioration que vous avez effectués.

- police d'assurance - quittances 5 ans après le dernier paiement

- Si vous êtes propriétaire

- Conservez durant au moins 30 ans les titres de propriété de vos biens immobiliers une fois ceux-ci revendus.

Argent :

- gardez 30 ans les relevés de compte de la banque et les talons de chèquiers.
- 10 ans après la dernière échéance les contrats de prêt et les justifications de remboursement.

Impôts :

- au moins 5 ans les documents concernant l'impôt sur le revenu

...Bon rangement !

Au fil du "Trait d'Union" quelques photos de nos commerçants



TABAC - ARTICLES DE PECHE - COUPES
MEDAILLES - TROPHÉES

**bar
des sports**

Maison Daniel

34, rue de la République
28130 Saint-Piat

37.32.30.04

Maison Conseil

La différence est là

Joël TOUTIN

12-14, rue
Collin d'Harleville

MAINTENON
37 23 00 34

HUBERT ALAIN

MAÇONNERIE - RENOVATION
COUVERTURE

24, rue de la République
28130 - SAINT PIAT

37.32.44.54



Football

Les footballeurs en 2^e division

Si l'AS Saint-Piat a gagné son championnat en terminant 1^{er} de sa poule, après un parcours presque parfait : 16 victoires, 2 nuls, 2 défaites, la montée en 2^e division dépendra de la commission des terrains qui se réunira prochainement.

Il serait regrettable que notre club, les joueurs, les dirigeants et tous les bénévoles spectateurs et amis du football, soient pénalisés par un manque d'installation : stade non conforme aux normes, manque de main courante, vestiaires insalubres... Alors, qu'e'esprit sportif et amical du club est reconnu de tous. Pour être encore plus entourés, plus appréciés nos joueurs et dirigeants font chaque week-end du spectacle, de l'animation sur le

stade. Le nouveau ministre des sports l'a rappelé : l'intégration de la jeunesse dans notre société passe avant tout par le sport quelqu'il soit.

L'équipe UFOLEP - ADOS et Vétérans s'est très bien comporté en championnat et a été classé 2^e au Fair-Play UFOLEP sur 23 équipes.

Les pupilles montés en 1^{re} division lors des matches retours, terminent 1ers en cette fin de saison.

Les poussins et minimes se sont très bien classés dans leur championnat respectif.

Les débutants toujours aussi nombreux fréquentent assidûment les plateaux et seront prêts pour le championnat prochain.

Samedi 23 mai - Parc des Princes : PSG - Nantes une belle tête d'affiche du championnat 1^{re} division nationale - où tous les enfants sont invités.



En septembre nous fêterons les 10 ans du Club. Nous souhaitons que les efforts qui ont été faits depuis toutes ces années soient justement récompensés. Notre municipalité en est consciente il lui reste à atteindre rapidement son objectif... un équipement sportif réglementaire pour permettre des compétitions départementales (football, piste, tennis...).

Rendez-vous en septembre... sur le stade.

F. Simonnet



V.T.T.



"Les Garennes hissent les couleurs"

Le 18 avril le club V.T.T. conviait l'ensemble des 22 licenciés à l'inauguration des nouveaux maillots, offerts par les Cycles Blaize de Mairvilliers.

Vous pourrez les découvrir dans les différentes manifestations où les Garennes seront présents.

Le 26 septembre 1993 le 2^eme challenge départemental et la finale du régional auront lieu à Saint Piat.

Venez nombreux applaudir nos sportifs.

Pour tout renseignement contacter : Bernard Rocher au 37.32.34.39.



CHAUFFAGE - PLOMBERIE

RÉMY HACHE

7, Place de Vauvilliers
28130 Saint-Piat

37.32.31.32

POMPES FUNEBRES

Funérarium

Marbrerie Guilvard

MAINTENON

Tél. 37 27 51 06

NOGENT-LE-ROI

Tél. 37 51 99 41

Bibliothèque

3.000 volumes qui n'attendent que vous...

Vous connaissez sans doute l'histoire :

- "Je vais vous offrir un livre !"
- "Pas la peine, j'en ai déjà un !"

En tout cas, cette histoire n'est plus de mise avec la belle réalisation de cette Bibliothèque Municipale dans la Maison Bourgeaux.

Trois mille volumes sont déjà en rayons dont 500 prêtés par la Bibliothèque centrale de prêt qui les renouvellera entièrement quatre fois par an.

Déjà plus de 140 adhérents, dont il faut le souligner la moitié de Scolaires.

Pour servir le mieux possible ces avides de littérature une dizaine de bénévoles se relaient 3 jours par semaine.

L'adhésion : carte 30 F par adulte et pour les scolaires c'est gratuit !

Alors, si vous n'avez pas encore visité ce haut lieu de la Connaissance, n'hésitez pas à faire.

Un projet prévoit par la suite le prêt de compact-disc et de cassettes vidéo.

R. Colas

Bibliothèque municipale de Saint-Piat

Permanences :

- Lundi..... 17 h 00 - 19 h 00
- Mercredi..... 15 h 00 - 17 h 00
- Samedi..... 10 h 00 - 12 h 30

Tous renseignements : R. Lamarenie - Tél. 37.32.45.07.

Repas des Anciens

Le repas des Anciens, un report...

Chers Amis, ne croyez pas que vous soyez oubliés, le repas traditionnel des Anciens qui se déroule en mai est reporté en septembre 93. Un programme de rénovation de la salle des Fêtes en est la cause, une bonne raison de rajeunir, cette année, l'intérieur. Nous vous accueillerons donc le samedi 25 septembre, une invitation personnelle vous parviendra fin août.

Je rappelle que cette manifestation s'adresse à toutes les personnes, âgées de 70 ans et plus, inscrites sur les listes électorales de Saint-Piat. Les colis de fin d'année sont remis, par voie de conséquence, à tous les invités qui, pour raisons de santé n'ont pu se déplacer ce jour là.

Passez un bon été et à bientôt de se retrouver autour d'une table pour passer un bon moment ensemble.

J. Chartier

Amicale Saint-Piat, Mévoisins

Amis amicalistes,

L'Amicale organise le samedi 4 septembre 1993 son voyage annuel, cette année : "Le Futuroscope de Poitiers"

Le programme sera le suivant :

- 06h00 : Départ de Saint-Piat
- 09h30-12h00 : Visite du parc et pavillons 1ère partie
- 12h30 : Déjeuner formule pique-nique

14h30 - 19h00 : Visite du parc et pavillons 2ème partie

19h30 : Dîner en commun dans parc (Restaurant)

22h00 : Spectacle laser "Symphonie des Eaux"

Retour prévu vers 23h30

Le coût de ce voyage incluant toutes les prestations ci-dessus est de 320 F/personne.

Le nombre de places étant limité à 50, les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.

Renseignez-vous à la mairie.



MAÇONNERIE - PLÂTRERIE
COUVERTURE - CARRELAGE
PIERRE DE TABLE

Jean-Claude Le Berre

13, rue de la République
28130 CHARTAINVILLIERS
37.32.34.54

Tapiserie - Tissus d'ameublement

Confection
de Rideaux
et Voilages
Housses
Coussins...

C.
Prengère

81, rue Albert Gautier 28130 PIERRES
37 23 10 63

S.A. GARAGE DU CHATEAU



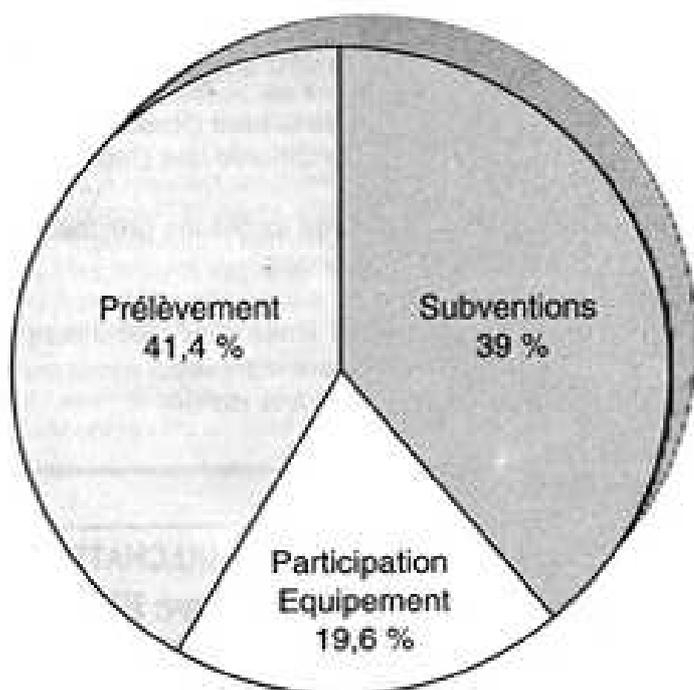
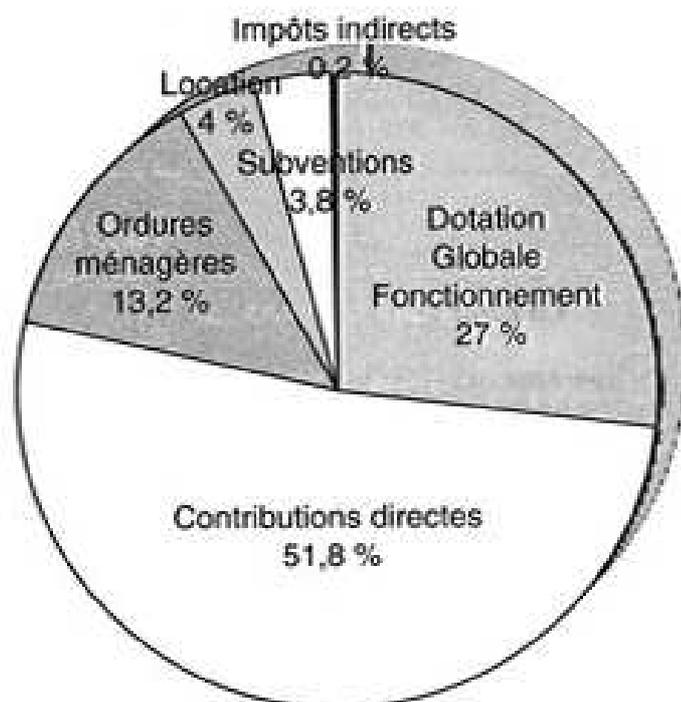
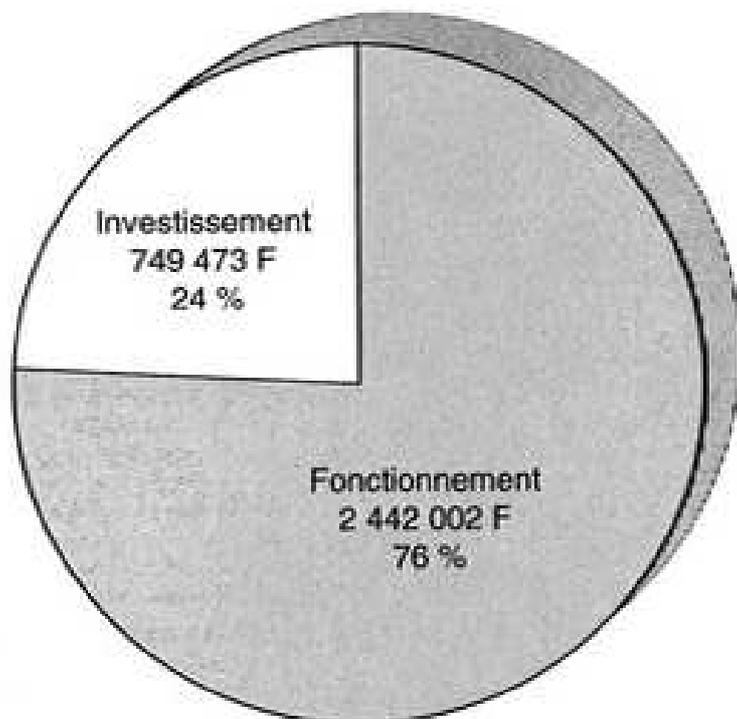
Hervé BELCEIL
Concessionnaire
RENAULT

MAINTENON
37.23.00.67

EPERON
37.83.41.44

Budget com

Recettes 3 191 475 francs



Comme en 1991, le Conseil Municipal a décidé de contribution représente depuis quelques années plus La participation à l'ensemble des Syndicats l fonctionnement.

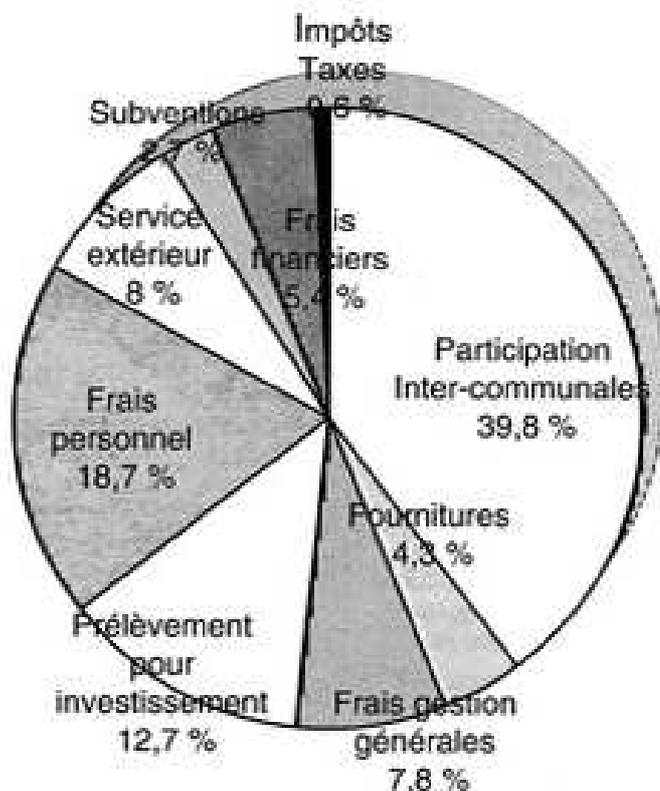
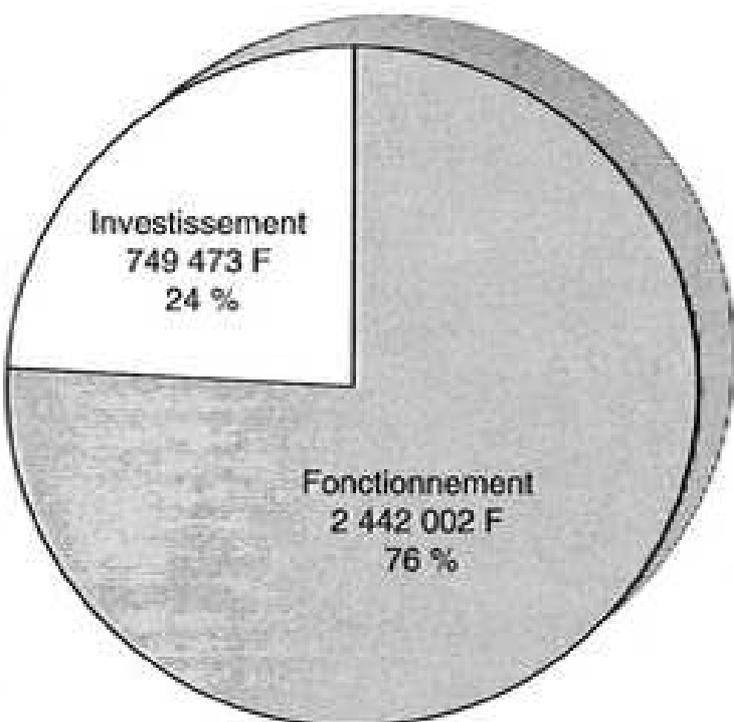
Aucun emprunt nouveau ne vient augmenter la communaux situés, Place R. Quentin sont en rénc consacrés.

Le reste des investissements sert à l'équipement de revenus.

YVES POPOT
Agent Général d'Assurance
AUTO - MALADIE
HABITATION - VIE
4, Place Sadorge
28130 MAINTENON
37 27 13 00

munal 1993

Dépenses 3 191 475 francs

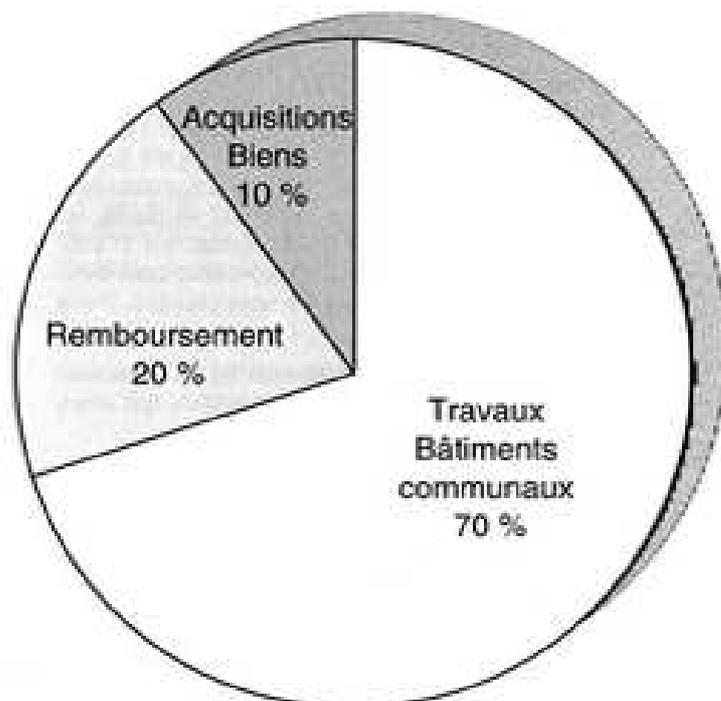


reconduire les taux d'impositions locaux. Cette
de 50 % des recettes du fonctionnement.

ble aujourd'hui 40 % de nos dépenses de
charge communale. L'ensemble des locaux
ation et l'essentiel des investissements y sont

zone Artisanale créative d'emplois et source de

J.P. Binet



Des professionnels des Arts Graphiques à votre écoute

37 28 40 93

6, rue Francis Vovelle
28000 CHARTRES

Triathlon de Changé

La nouvelle s'est déjà répandue à travers la presse, radios, affiches... Et bien sûr, le bouche à oreille : Il va se passer quelque chose dimanche 20 juin 1993 sur la base de loisirs de Changé.

De quoi s'agit-il ?

On parle d'une grande première, de sport, et même de sports, reflétant tout le panache et la beauté que l'on peut y trouver au travers d'un véritable spectacle dans un cadre idéal.

En un mot, il s'agit d'un triathlon.

Mais pour traduire toute la difficulté d'un parcours pluridisciplinaire, le courage, la somme d'entraînements nécessaires, et le bonheur d'une ligne d'arrivée franchie... Il faudrait surtout vous présenter un peu plus l'épreuve de Changé, intitulée "Premier Triathlon d'Eure-et-Loir", qui cache trois disciplines en une :

Les quelques 250 participants attendus, tous licenciés, devront se mettre à l'eau dans le grand étang de la base de loisirs à 14 heures précises pour 1.500 mètres de natation (en deux boucles).

Après quoi, le chronomètre continuant de tourner, ils se changeront à la sortie de l'eau pour se transformer en cyclistes, afin d'emprunter les routes vallonnées de la

Vallée de l'Eure.

Il y aura trois montées de la difficile côte de Grogneul, où tous nos encouragements ne seront certainement pas inutiles.

Après 40 km et quelques difficultés, nos cyclistes reviendront à la "base" pour laisser leur vélo et finir leur périple, à pied, par 10 km de routes et de chemins autour de Mévoisins et Changé.

Les applaudissements, mérités tout au long de ce parcours, redoubleront de vigueur lors de l'arrivée des premiers vers 16 heures, mais sauront, à n'en pas douter, accompagner les derniers qui n'auront pas démerité.

L'aboutissement de ce qui aura été pour nous un grand spectacle, dans un décor pourtant familier, sera la remise des récompenses et des titres départementaux en fin d'après-midi vers 18 heures 30.

Les personnes désireuses de participer activement à cette fête peuvent contacter M. Jean-Pierre Binet (2, rue des Martels) ou Dominique Hébert (16, rue de Dionval), à Saint-Piat.

Philippe Chatel
Président départemental

Club de la Vallée

C'est dans une salle superbement décorée par moitié par notre équipe habituelle que le 13 mars, c'est déroulé notre bal masqué et travesti (facultatif). Dès 19 heures, à l'ouverture des portes, le monde arrive.

L'orchestre est assuré par 3 musiciens (Le Crescendo) de l'accordéon-club de Chartres, sans attendre les danseurs envahissent la piste. M. Ferrari, notre président, remercie Messieurs les Maires de St Piat, et Mévoisins, M. L'abbé, les représentants d'association et des 9 communes présentes, ainsi que tous les bénévoles du club qui l'ont aidé à la réalisation de cette soirée.

Vers 20 heures, le jury est composé pour procéder à l'attribution des prix des travestis, en distinguant les adultes des enfants, en tout une cinquantaine. Comme toujours le choix est difficile chez les adultes le 1er prix est décerné à "l'équipe des maçons" composé de 5 personnes, l'idée est originale, rien ne manque costumes "des maçons" brouette clignotant lumineux et outils, et cette idée revient à M. Alexandre de Soulaire. Le 1^{er} prix pour les enfants est remporté par un adorable cow-boy. Les 5 premiers prix de chaque groupe sont classés, mais tous obtiennent un lot.

Il est temps de se restaurer. 160 plateaux repas sont servis, avec le sourire, par 10 de nos bénévoles qui elles aussi ont revêtu un costume différent.

Après la reprise de la musique et des danses, vers 22 heures 15, c'est la nouveauté de cette année, "un concours de danse" 10 couples sont rapidement candidats, un nouveau jury est composé pour sélectionner les premiers prix, un pour la danse moderne, un pour la danse ancienne.

Dans la danse ancienne M. et Mme Ginaudeau dans la danse moderne Mlles Grolleau et Barrière sont les vainqueurs des 1^{er} et 2^{er} prix reçoivent des trophées et médailles.

Cette innovation obtient un grand succès.

Ensuite il est procédé au tirage de la super tombola (un service de table brodé main) et de la tombola.

Puis les danses reprennent de plus belles jusqu'à 1h30 du matin. Cette soirée s'est déroulée dans une très bonne ambiance, très chaleureuse, mais il faut se séparer au grand regret de tous. M. Ferrari fait remarquer que notre club est le dernier de la région à continuer de faire ces repas costumés, et après avoir demandé l'avis du public, c'est à l'unanimité qu'il est demandé de continuer cette tradition, ainsi que de continuer à faire le concours de danse.

Nous nous donnons rendez-vous pour l'an prochain. Dès à présent, nous vous convions à venir encore plus nombreux.

G. André



A tout moment,
votre compte
en direct avec

FILVERT !
37 36 76 76



CRÉDIT AGRICOLE

de la Beauce et du Perche
Agence de Maintenon
4, Place Aristide Briand

Club de la Vallée

Le 5 mars 1993, j'ai été réélu à bulletins secrets et pour deux ans, responsable du club. Je tiens à remercier tous les adhérents pour la confiance qu'ils m'accordent à nouveau. J'ai la chance de pouvoir compter, parmi les membres du bureau et au sein du club, plusieurs véritables bénévoles. C'est-à-dire, celle où celui, qui dure plus de six mois, ne recherche pas le profit, et par dessus tout, aime son prochain. Avec une telle équipe, nous devrions réussir.

M. Ferrari

Composition du bureau

Président : Marcel Ferrari - **vice-président** : Léon Vaillant

Secrétaire : Gisèle André - **Adjointe** : Huguette Vaillant

Trésorière : Janine Boussard - **Adjointe** : Viviane Seigneury

Membres : Marie-Thérèse Lesca, Gina Chotard, Marie Courteaux, et Simone Lacour.

Association des pêcheurs de Jouy et ses environs

Siège social : Mairie de Jouy -
Président Sylvain Ceppe - **Tél** : 37.32.39.20.

Chers amis, le 6 mars 1993, nous avons fabriqué en bordure de l'étang de la Digue, la première plateforme de pêche du département, réservée aux handicapés. Certes modeste, elle peut tout de même accueillir deux fauteuils roulants notre programme du premier semestre : le 21 mars, concours gratuit réservé aux personnes ayant pris leur carte à notre association - 40 participants, des lots pour tous, et une canne avec moulinet pour le gagnant de la tombola. Une bonne journée le 17 avril, le bureau est présent à l'Assemblée Générale Statutaire, de Chartres. Le 1^{er} mai, notre grand concours ouvert à tous. Parmi les 80 pêcheurs en présence M. Bodineau, le champion du monde de la pêche au coup. Le vainqueur, René Mazin la première femme, Myriame Variet, le premier enfant, Arnaud Dupin. Des coupes et des très beaux lots. L'après-midi, 24 équipes pour le concours à l'américaine. Nous préparons pour le 12 juin, la Fête Nationale de la Pêche, avec un concours gratuit réservé aux jeunes de moins de 16 ans. Tous ces concours, à l'étang de la Digue. Ce programme est inséré dans le livre "La Pêche de Loisir en Eure et Loir" que nous vous offrons à l'achat de votre carte annuelle. Avelinages : le 23 janvier nous avons déversé en étang et rivière. 250 kg de gardons, 50 kg de tanches, 50 kg de



carpes, et 30 kg de brochets uniquement en rivière. 400 kg de truites seront répartis en rivière et sur quatre mois : mars, avril, mai et juin. **A l'honneur, un de nos sociétaires Claude Pointevin, d'Ecrones, qui à capturé, à la Digue, un superbe sandre de 8 livres.**

En ma qualité de Saint-Piatais, je me dois de vous parler de notre Centre de Loisirs Cantonal de Changé, où nous pratiquons également la pêche, sur deux plans d'eau de plusieurs hectares. Et nous y prenons du poisson, c'est vrai...

Des cartes à la journée et à l'année, sont en vente chez notre ami Claude Daniel, café-tabac à St Piat, où sur les lieux de pêche, par notre garde. Ce Centre de Loisirs, qui propose aux enfants inscrits, des activités diverses, sans contact avec le calme et la sérénité du pêcheur, et un site tout simplement superbe.

Du haut de la route qui le surplombe vous pouvez l'admirer. Les arbres et la verdure qui entourent les pièces d'eau, les bâtiments parfaitement intégrés, la prairie mitoyenne où paissent tranquillement des bovidés, la rivière l'Eure qui coule tout près, et l'air pur que nous respirons.

Tout cela à 80 km seulement de Notre Dame de Paris. Nous en avons de la chance, sachons la conserver.

Bien amicalement - M. Ferrari

Barnum

Il est rappelé que le Comité des Fêtes de St-Piat loue le Barnum aux conditions suivantes :

Pour les habitants de St-Piat et ses hameaux 1 journée 350 F - 2 journées 500 F

Le colocataire est seul responsable de tout incident ou

accident pouvant survenir au cours de la location.

Pour les pays extérieurs à St Piat :

1 journée 500 F - 2 journées 800 F

Pour tous renseignements et inscriptions contacter M. Guy Boget à St Piat - **Tél** : 37.32.42.31.

DIMINUTIF

Véronique Lecteur

| | |
|--------------------------|----|
| COIFFURE | |
| HOMME - DAME | 37 |
| Sur rendez-vous | 32 |
| 44, rue de la République | 30 |
| 28130 - SAINT-PIAT | 11 |



Ont également participé au financement de ce numéro

Denis LEVEILLARD
Maréchal Ferrant

Bernard VIET

Menuiserie - Charpente
Escaliers - Agencement

Mme HOULLIER Nicole

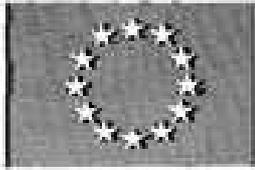
AU BON ACCUEIL
BAR RESTAURANT

70, rue de la République
28130 - Saint-Piat

37.32.30.77

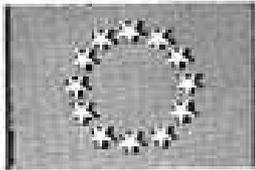
Vivre à l'Européenne

Quelques petits conseils pratiques pour ceux qui auront choisi leur lieu de vacances en Europe :

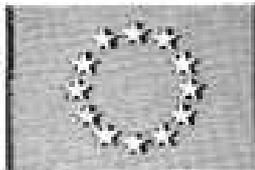


VOS EMPLETTES

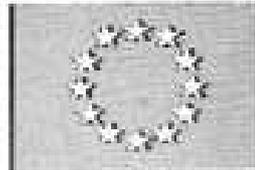
Nous avons relevé cette information dans le magazine bilingue Eurodiagnostic : la Communauté va protéger les produits du terroir en leur octroyant un label européen.



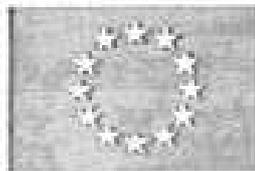
Notre Camembert de Normandie bénéficie d'une appellation d'origine contrôlée, néanmoins vous pourrez trouver des Camemberts européens sur votre table à l'avenir.



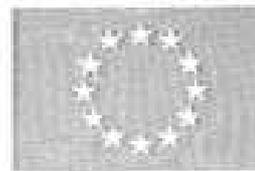
Le label vous garantira qu'ils ont bien été fabriqués selon les méthodes traditionnelles.



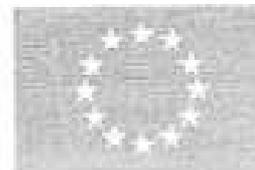
Qui recevra le label chez nos voisins ?



ALLEMAGNE : la bière toujours soumise aux règles du "décret sur la pureté" datant de 1516



BELGIQUE : le jambon des Ardennes qui doit être fumé et séché pendant neuf mois !



DANEMARK : l'Aquavit. Pour l'avoir testé, selon la tradition au petit déjeuner dans une famille Danoise ; après la surprise, c'est le tonus assuré pour la journée !

ESPAGNE : Le jambon cru du Sud de l'Espagne.

Les porcs en liberté se nourrissent presque exclusivement de glands.

GRANDE-BRETAGNE : les Chips ou "crisps" : tous les parfums ! A déguster à toute heure.

ITALIE : le fameux Vinaigre Balsamique, ingrédient indispensable des salades raffinées : il peut vieillir jusqu'à cent ans !

IRLANDE : Raffiné trois fois à partir d'orge et d'eau pure puis vieilli en fûts de chêne : le Whisky.

GRECE : la Féta, la vraie, au lait de brebis ou de chèvres.

LUXEMBOURG : le vin de Moselle champagnisé de la région de Grevenmacher.

PAYS BAS : Eh bien non, pas le fromage mais les délicieuses huîtres de Zealand.

PORTUGAL : Pas le Porto, mais le Vinho Verde du Nord Ouest du Pays, vin vert et légèrement pétillant.

Bien sûr, vous pourrez revenir avec ces petits souvenirs, mais aussi avec des cigares, cigarettes, parfums etc... le tout en quantités raisonnables, sans formalités ni taxes à ce que nous appelions les "frontières" (la limite fixée ou franchise était de 390 écus en 1990).

Certaines restrictions sont toujours applicables (notamment les armes) mais si d'aventure vous souhaitez faire un achat plus conséquent, renseignez vous auprès de votre vendeur et, **SURTOUT**, conservez soigneusement vos factures pour éviter tout malentendu : double paiement de TVA...

En attendant les chèques de voyage en ECUS vous pourrez toujours utiliser les chèques de voyage classiques, mais la solution la plus simple et pratique pour régler vos achats et obtenir de l'argent auprès des banques ou des distributeurs reste la carte de crédit.

Bonnes vacances !

Maryse Leveillard

**BOUCHERIE - CHARCUTERIE
VOLAILLES**

Michel FOUCAULT

50, rue de la République
28130 - Saint-Piat
37.32.30.14

E^{ts} ROY

Chemin n° 15

CHANGÉ

28130 - Saint-Piat
37.23.02.74
37.23.03.83

COCCINELLE

Un libre-service
dans votre village.



Mr et Mme MIHALOV
Place Vauvilliers
28130 Saint-Piat
37.32.37.38

Promenade à St Piat

La journée du patrimoine, du 19 septembre 1993, ne serait-elle pas une bonne occasion de voir ou revoir, quelquefois de découvrir ce qui fait le charme de notre village.

C'est une promenade "en boucle", dont nous vous proposons l'itinéraire, au moins, pour les étapes qui nécessitent un accueil. Mais les points de vue, aussi bien que les souvenirs font partie de cette connaissance, à distance pedestre de nos foyers.

Départ sur la place du village, restaurée il y a quelques années, sans en avoir atténué le caractère rural.

Un peu plus loin, en allant vers Jouy, vous observerez, la maison de nos boulangers (M. et Mme Provondier) ancien siège d'un baillage dont il reste des fenêtres renaissance.

En continuant sur la droite, un ancien relais de poste ; encore sur la droite, l'impasse des Vignes, point de départ d'un chemin agreste à l'aplomb des coteaux qui dominant le village. De ce chemin, qu'on pourrait appeler le chemin aux orchidées (au printemps, fleurs protégées) on a une vue à la fois harmonieuse, colorée, humaine vers les Martels et l'embranchement de Chartainvillers. Remarquez combien les grands arbres aux essences diverses dominent les demeures en leur donnant un cachet.

Ce chemin conduit jusqu'à Grogneul, découvrant en contre-bas l'Eure, et au-delà des maisons de Saint-Piat, celles de Mévoisins, avec son église rose.



A Grogneul au delà des Larris nous pourrons comme nous l'avons souvent fait dans les r a n d o n n é e s pedestres, traverser une propriété boisée, ancienne. Les allées sont celles de Madame de Maintenon, lorsque Louis XIV en fit don à son épouse morganatique. A droite du portail, un cèdre du Liban, aussi ancien que celui de Jussieu, au Jardin des Plantes. Enfin, la terrasse, avec ces deux petites tours du 16^{ème}, son point de vue et la maison construite en 1749



sur les vestiges de l'ancien château.

En arrivant à Changé, on découvrira le lieu des fouilles archéologiques et les vestiges du Camp de César (C.F notice complémentaire de nos spécialistes qui nous rejoivent).

Retourner vers Saint-Piat par la prairie de Grogneul et le chemin restauré le long de l'Eure, on appréciera le calme et l'harmonie de la rivière, du lavoir ancien de Mévoisins, restauré, il y a deux ans, dont la photo sert de sigle à notre vallée.

De retour au village nous verrons l'église, imposante par sa taille et par ses poutres de châtaigner durcies par 20 ans de séjour dans les eaux de la rivière, sculptées dans une voûte à forme de carène renversée ; observez les statues, les bas-reliefs, les vitraux de Maître Loire (Chartres) et surtout le sarcophage du 5^{ème} siècle en marbre orné d'une représentation des apôtres.

A une encablure, on retrouvera l'arboretum et ce sera l'occasion de constater la pousse de nos enfants.

Pourquoi ne pas, en terminant ce périple, se reposer sur le chemin le long de l'Eure qui part de Dionval, aménagé de bancs pour admirer les belles propriétés fleuries et boisées.

Le souvenir de cette promenade ne sera pas sans évoquer ceux qui ont vécu dans notre village, quelquefois sans s'en rendre compte, ont contribué à sa beauté. Observons les cheminées, la pente des toits, les entablements des fenêtres dont l'harmonie parle d'une communauté bien vivante et qui n'a pas fini de se tourner vers l'avenir.

Annexe : Exposé de M. Dominique Jagu, pour le centre archéologique, le camp de César, le programme du Syndicat d'Initiative avec les informations complémentaires que vous pourrez y trouver.

H. Jacob

Entreprise de Plâtrerie

**TORRES
FERNANDO**

45, rue Robert Poisson
28130 Saint-Piat
37.32.36.36

Sylvia Coiffure

Solarium - UVA

16, Place Sadorge
MAINTENON

37 23 02 02

LES QUATRE VENTS

1, place Vouvilliers 28130 Saint-Piat

37.32.32.53

Spécialités : Dîners d'affaires

Crustacés

Fondues

Noces

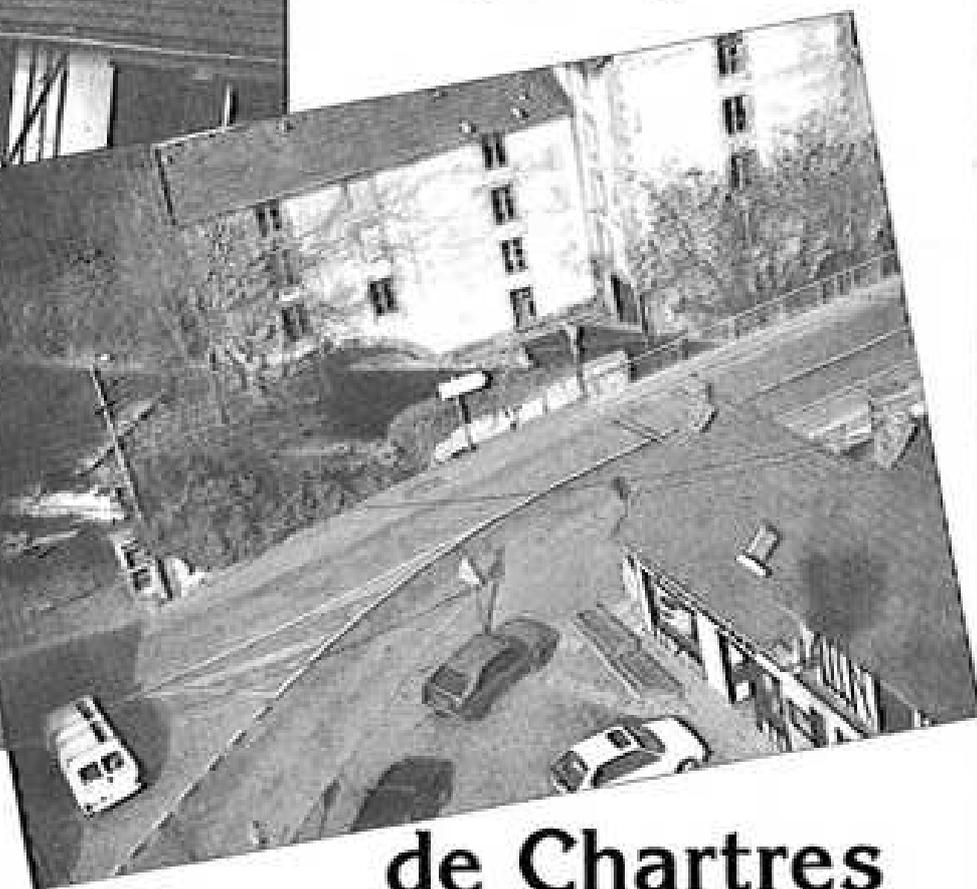
Banquets

Ouvert à 11 heures
Fermé lundi soir - Mardi et Mercredi journée

**Saint
Piat
vu de
l'échelle**



des pompiers



de Chartres

Dépôt légal 1er trimestre 1993

MAY SA

**TRAVAUX PUBLICS - ROUTE - CANALISATIONS
CARRIERES - CENTRALE D'ENROBAGE
CENTRALE DE GRAVES TRAITÉES**

NOGENT-LE-PHAYE - B.P. 237 - 28004 CHARTRES

Tél. 37 31 61 60 L.G. - Télécopie : 37 31 69 29

Villes et Communes
Implantations Industrielles
Lotissements - Conception et Réalisation
Travaux Particuliers - Tennis